



DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL**EXTRAIT****du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 3

L'An Deux Mille Vingt Trois, le trois avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 28 mars 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28
Abstention : 1
Contre :

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Secrétaire : Mme Faure-Pinault

Objet : Vote du Budget Primitif 2023 - Lotissement

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 15 602,64

Recettes : 15 602,64

Fonctionnement

Dépenses : 15 602,64

Recettes : 95 606,61

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 15 602,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 95 606,61 (dont 0,00 de RAR)

Pour extrait conforme

Le Maire,



Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,



Virginie FAURE-PINAULT